



## COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 05 MARS 2020

Le 05 mars 2020, à 19 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre LACOMBE, Maire.

**Présents** : Mesdames Christiane DAUNIS, Nadine COULON, Béatrice MARINE, Annie TISSOT, Ghyslaine LESUEUR, Kathleen TOCHEPORT et Alexandra BEAUQUIS. Messieurs Jean-Pierre LACOMBE, Michel BAUQUIS, Eric CHASSAGNE, Claude BONAMIGO, André VUACHET, Juan-Carlos RUBIO et Jean-Marc GATELET.

Monsieur Nicolas Roumestan était présent à partir de 20h20.

**Absents excusés** : Messieurs Philippe DE PACHTERE (pouvoir à Mme Nadine COULON).

Monsieur Nicolas ROUMESTAN était absent excusé jusqu'à 20h20.

**Absents**: Mesdames Sylviane VEYRAT-CHARVILLON, Aline BRIERE et Monsieur Mickaël BEAUQUIS

Madame Nadine COULON a été nommée secrétaire de séance.

### **ORDRE DU JOUR :**

- **Approbation du compte-rendu de la séance du 20 février 2020.** Ce compte rendu est adopté à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

En préambule, Monsieur le Maire demande à ajouter un point à l'ordre du jour. Cette demande est acceptée à l'unanimité.

### **1. FINANCES**

#### **A. BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE**

- **Compte de gestion, compte administratif (hors présence du Maire) et affectation des résultats approuvés à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal**

⇒	<b><u>Section de fonctionnement</u></b> :	Dépenses :	1 166 287.46€
		Recettes :	1 572 411.12€
	Soit un excédent de fonctionnement 2019 de :		<b>406 123.66€</b>
⇒	<b><u>Section d'investissement</u></b> :	Dépenses :	1 793 107.99€
		Recettes :	1 692 928.08€
	Soit un report excédentaire de 2018 de :		107 937.47€
	Soit un déficit 2019 (hors restes à réaliser) de :		- 100 179.91€
	Soit un excédent de clôture 2019 :		<b>7 757.56€</b>

L'excédent de fonctionnement 2019 est affecté à la section d'investissement sur le budget 2020 soit :  
Article 1068 – réserves : **406 123.66€**

- **Vote des taux des taxes**

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de maintenir les taux de l'année 2019, sachant que la CFE (cotisation foncière des entreprises) est votée depuis 2015 par la Communauté de Communes de Rumilly -Terre de Savoie et que le taux de taxes d'habitation n'est plus soumis au vote, compte tenu de la réforme de la fiscalité locale.

- Taxe Foncière (Bâti) : 13.17 %
- Taxe Foncière (non Bâti) : 39.12 %

- **Vote des subventions**

Le Conseil Municipal fixe à l'unanimité les subventions pour l'année 2020 aux structures suivantes :

- CCAS : 13 000,00 €
- BUDGET CAP LOISIRS : 40 000,00 €
- ÉCOLE PUBLIQUE : 742,00 € (70% du coût des entrées et des cours de piscine)
- ÉCOLE PRIVÉE LÉON MARIE : 1168,00 € (70% du coût des entrées et des cours de piscine)
- COOPÉRATIVE SCOLAIRE de l'école publique : 1925,00 €
- ASSOCIATION LE SOUVENIR FRANÇAIS : 100,00 €

- **Vote à l'unanimité du budget 2020 :**

➤ **Section de fonctionnement :**

qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 1 355 071.00€

➤ **Section d'investissement :**

qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 965 537.00€

B. **BUDGET DU COMMERCE**

- **Compte de gestion, compte administratif (hors présence du Maire) et affectation des résultats approuvés à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal**

⇒	<b><u>Section d'exploitation :</u></b>	Dépenses :	32 785.53€
		Recettes :	37 662.73€
	Soit un report excédentaire de 2018 de :		51 599.76€
	Soit un excédent 2019 de :		4 877.20€
	Soit un excédent de clôture 2019 de :		<b>56 476.96€</b>
⇒	<b><u>Section d'investissement :</u></b>	Dépenses :	24 884.67€
		Recettes :	26 216.41€
	Soit un report excédentaire de 2018 de :		17 520.73€
	Soit un excédent 2019 de :		1 331.74€
	Soit un excédent de clôture 2019 :		<b>18 852.47€</b>

L'excédent de fonctionnement 2019 est affecté à la section d'exploitation sur le budget 2020 soit :

Article 002 – Excédent d'exploitation reporté : 56 476.96€

- **Vote à l'unanimité du budget 2020 :**

➤ Section de fonctionnement :

qui s'équilibre en recettes et en dépenses à **94 088.00€**

➤ Section d'investissement :

qui s'équilibre en recettes et en dépenses à **92 040.00€**

**C. BUDGET CAP LOISIRS**

⇨	<b><u>Section de fonctionnement :</u></b>	Dépenses :	258 251.92€
		Recettes :	258 251.92€
	<b>Soit un résultat de clôture 2019 de :</b>		<b>0.00€</b>

⇨	<b><u>Section d'investissement :</u></b>	Dépenses :	0.00€
		Recettes :	2 390.00€
	Soit un excédent d'investissement reporté 2018 :		1 260.98€
	Soit un excédent d'investissement 2019:		2 390.00€
	<b>Soit un excédent de clôture 2019 :</b>		<b>3 650.98€</b>

- **Vote à l'unanimité du budget 2020 :**

➤ Section de fonctionnement :

qui s'équilibre en recettes et en dépenses à **296 730.00€**

➤ Section d'investissement :

qui s'équilibre en recettes et en dépenses à **3 650.98€**

**2. FONCIER :** Acquisition d'une propriété bâtie – Saisine de l'Etablissement Public Foncier

Le Maire informe l'Assemblée qu'il a été contacté par un notaire pour l'achat d'une propriété bâtie située au chef-lieu sur laquelle un emplacement réservé est prévu au niveau du PLUi. Dans le cadre de cette opération, la municipalité souhaite l'intervention de l'Etablissement Public Foncier (E.P.F) pour cette acquisition pour un montant de 220 000,00 €. Les membres du Conseil Municipal donnent à l'unanimité leur accord sur cette acquisition et acceptent la saisine de l'E.P.F.

**3. TARIFS :** service périscolaire-contribuables TFB/CFE

Il est proposé de revoir le tarif du restaurant scolaire et de l'accueil de loisirs à appliquer aux parents d'élèves non domiciliés à Marcellaz-Albanais et contribuables sur la commune au titre de la Taxe Foncière Bâtie et/ou de la Cotisation Foncière des Entreprises. Il est suggéré qu'ils puissent bénéficier du tarif existant selon les tranches de quotient familial. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

**4. URBANISME/VOIRIE :**

<b>DECLARATIONS DE TRAVAUX</b>				
<b>DOSSIER</b>	<b>DEMANDEURS</b>	<b>LIEU</b>	<b>PROJET</b>	<b>ETAT</b>
DP 074 161 20 X 0001	PETRIER Georges	310 route d'Oilly - Joudrain	division parcellaire (2 lots à bâtir)	<b>ACCORDÉE le 27/02/2020</b>
DP 074 161 20 X 0008	DEMAISON Jean-Noël	756 route du Bondet - Chaunu	isolation extérieure + ravalement de façade	<b>ACCORDÉE le 27/02/2020</b>
DP 074 161 20 X 0009	RICHER Olivier	189 route de Germagny	réfection de toiture	<b>ACCORDÉE le 27/02/2020</b>
DP 074 161 20 X 0010	GAY Julien	86 chemin de la Tailla - le Faubourg	clôture	<b>ACCORDÉE le 02/03/2020</b>
DP 074 161 20 X 0011	RUFFIER Mickaël	172 chemin de la Tailla - le Faubourg	clôture + mur de soutènement	<b>REFUSÉE le 02/03/2020</b>
DP 074 161 20 X 0012	CHARLES Nathalie	198 route de Chaunu	réfection de toiture + fenêtre de toit	<b>instruction en cours</b>
DP 074 161 20 X 0013	ATAK Nuf	86 chemin de la Tailla - le Faubourg	clôture	<b>instruction en cours</b>
DP 074 161 20 X 0014	Syan'EnR	Centre Rural	panneaux photovoltaïques	<b>instruction en cours</b>
DP 074 161 20 X 0015	GUEZOU Arnaud	19 chemin des Entremonts	fenêtres de toit	<b>instruction en cours</b>
DP 074 161 20 X 0016	EBERHARD Line	258 chemin des Entremonts	réfection de toiture	<b>instruction en cours</b>

<b>PERMIS DE CONSTUIRE/D'AMENAGER</b>				
<b>DOSSIER</b>	<b>DEMANDEURS</b>	<b>LIEU</b>	<b>PROJET</b>	<b>ETAT</b>
PC 074 161 19 X 0021 AT 074 161 19 X 0002	VEYRAT-CHARVILLON Sylviane	Contentenaz	abri de stockage non clos	<b>ACCORDÉ le 02/03/2020</b>
PC 074 161 19 X 0028	AUBERT Romain et CORREARD Céline	route de Contentenaz	maison individuelle	<b>ACCORDÉ le 02/03/2020</b>
PC 074 161 19 X 0029	POIROT Roland	route de Contentenaz	extension	<b>ACCORDÉ le 03/03/2020</b>
PC 074 161 19 X 0030	DAHMANI Michael	Lotissement "les jardins de Joudrain" lot 5	maison individuelle	incomplet
PC 074 161 19 X 0031	BOUCHET T. et VITALI D.	route de Chaunu lot n° 1	maison individuelle	instruction en cours
PA 074 161 19 X 0001	DFR - Jean GELONE	route de la RADIA	Lotissement de 7 villas individuelles	instruction en cours
PC 074 161 20 X 0001	MARTIN Cédric et Sindy	Lotissement "les Jardins de Joudrain" lot 2	maison individuelle accolée	incomplet
PC 074 161 20 X 0002	GAILLARD Antoine et NADOR Nellia	Lotissement "les Jardins de Joudrain" lot 1	maison individuelle accolée	incomplet
PC 074 161 20 X 0003	PORCHERON Jérémy	la Ravoire	extension d'un bâtiment agricole	<b>ACCORDÉ le 02/03/2020</b>
PC 074 161 19 X 0011- M01 modificatif	MOREL Sonia	104 chemin des Entremonts	ajout de 2 fenêtres de toit	instruction en cours

<b>CERTIFICATS D'URBANISME</b>				
<b>DOSSIER</b>	<b>DEMANDEUR</b>	<b>PROJET</b>	<b>LIEU</b>	<b>ETAT</b>
CU 074 161 20 X 0008 information	Me Anaïs COMPAIN	Vente GUERRAZ/BRYE	636 route de Joudrain	<b>Réponse le 27/02/2020</b>
CU 074 161 20 X 0009 information	Me Alexandre LONCHAMPT	Vente LACROIX Stéphanie	AL 182-187-184-190	instruction en cours
CU 074 161 20 X 0010 information	Me Alexis BONAVENTURE	Succession JACKY demaison	200 chemin du Creux	instruction en cours

### **5. QUESTIONS DIVERSES**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance publique est close à 20h45.

A Marcellaz-Albanais, le 30 mars 2020.

**Le Maire,  
Jean-Pierre LACOMBE**